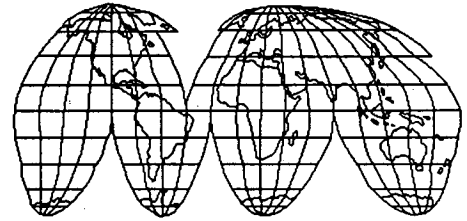




Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

This Week
in Trade and
Foreign Policy



du 10-16 juin 1993

Communiqués :

Le Canada établit un groupe consultatif sur les relations Canada-Japon

Le 11 juin 1993, n° 131

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé l'établissement d'un groupe consultatif sur la mise en application du rapport final du Forum Canada-Japon 2000. Le rapport, présenté aux premiers ministres canadien et japonais en décembre 1992, contient 19 recommandations visant à améliorer les relations Canada-Japon. Le Forum, un groupe de personnes éminentes, présidé par l'ex-premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, et par M. Yoshio Okawara, recommande un partenariat canado-japonais qui accroît les possibilités d'investissement et de commerce, favorise la compréhension mutuelle par une intensification des relations interpersonnelles, valorise la coopération sur les questions de sécurité mondiale et améliore la coopération sur des problèmes mondiaux pressants comme l'environnement, le commerce, les droits de la personne et les réfugiés. «Le rapport du Forum est un important jalon dans les relations Canada-Japon et nous sommes déterminés à concrétiser ses recommandations», a déclaré M^{me} McDougall.

Le Canada et les États-Unis publient le rapport du groupe spécial de l'ALE sur le lait UHT

Le 10 juin 1993, n° 130

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur du Canada, et l'ambassadeur Michael Kantor, représentant au Commerce des États-Unis, ont annoncé la publication du rapport final du groupe spécial de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) chargé de régler le différend sur les importations de lait UHT (ultra haute température) canadien à Porto Rico. À la demande du Canada, le groupe spécial a été constitué en septembre 1992 aux termes du chapitre 18 de l'ALE. Le groupe spécial a recommandé que les États-Unis et le Canada mènent une étude expéditive et concluante sur l'équivalence pour déterminer, le plus rapidement possible, si le lait UHT du Québec est produit dans des conditions ayant le même effet que celui prévu dans l'Ordonnance américaine sur le lait pasteurisé (PMO). Le groupe spécial a aussi recommandé que les ventes de lait UHT québécois à Porto Rico soient réautorisées s'il est constaté que les normes du Québec et de Porto Rico applicables au lait UHT ont le même effet.

Déclarations :

Nous devons, à Vienne, réaffirmer le principe qui a toujours guidé les Nations Unies, soit celui de préserver le caractère universel des libertés et des droits fondamentaux des personnes. Madame la Présidente, pas un seul pays ne traite la femme comme l'égal de l'homme. Le Canada cherche activement à faire intégrer les droits des femmes au système des droits de la personne. Le Tribunal ad hoc des crimes de guerre doit tenter des poursuites efficaces dans les cas de viol dont il est saisi. Le Canada tient à la nomination d'un rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes et sur les autres violations des droits des femmes. Nous engageons les participants à la Conférence à faire avancer cette proposition. Je suis heureuse d'annoncer que le gouvernement du Canada versera, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, jusqu'à 500 000 dollars au Centre pour les droits de l'homme afin de permettre à une spécialiste des droits des femmes de contribuer à mener à bien cette mission capitale qui est celle d'intégrer les droits des femmes à l'ensemble du système onusien des droits de la personne. Madame la Présidente, si nous voulons que toutes les personnes, sans distinction, puissent jouir de leurs droits fondamentaux, également et universellement, il faut que la communauté internationale porte plus attention à ceux et à celles dont les droits ont été négligés dans le passé. Les droits des enfants doivent être une priorité pour tous les pays. Nous devons redoubler d'effort pour mettre en oeuvre le Plan d'action adopté au Sommet mondial pour les enfants, que le Canada a été fier de coprésider en 1990. Les personnes ayant une incapacité continuent d'être marginalisées dans la société. Pour qu'elles puissent mettre pleinement à profit leur potentiel, nous devons remettre en question et changer nos attitudes dépassées. Il est par ailleurs inacceptable qu'une personne se voie refuser l'exercice de ses droits et libertés de base en raison de son orientation sexuelle ou d'une infection par le VIH par exemple. Tiré de l'allocution prononcée par l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme prononcée par M^{me} Dorothy Dobbie, députée, à Vienne (Autriche), le 16 juin, 1993, n° 93/48.